Image not found or type unknown

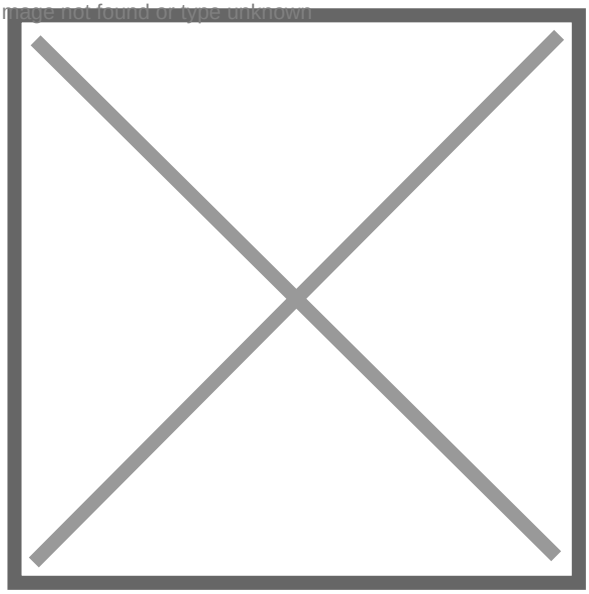

Harcellement et réclamation d'effets offerts

Par **Nordiste41**, le **23/08/2010** à **10:59**

Bonjour,
Je suis homosexuelle j'ai eu une relation de 4 ans avec une personne mais nous ne sommes pas pacsés et nous n'habitons pas ensemble de plus cette personne habite pratiquement en face chez moi dans un autre immeuble je me suis séparée de cette personne car depuis 4 ans elle me manipule et ne faisait que mentir, je lui ai rendu les choses qu'elle avait chez moi ainsi que les choses qu'elle m'avait prêtées, par contre elle n'arrête pas de me harceler sur mon portable en laissant des messages virulents et menaçants (auxquels je ne réponds pas) et elle m'a dit qu'elle avait porté plainte et que j'allais recevoir une convocation de son avocat car je ne lui ai pas rendu ses cadeaux, elle m'avait aussi donné son alliance en or (car elle a été mariée) je n'en voulais pas d'ailleurs, elle a insisté donc cette allliance avec deux chevalières en or que mes parents m'avaient donné je les ai fait fondre à la bijouterie en échange j'ai acheté une chevalière, mais elle me l'avait donné, et je ne l'ai plus je ne risque pas de lui rendre, puis je pense qu'un cadeau est un cadeau à mon avis ce n'est pas recevable car je ne lui ai jamais rien volé ni jamais demandé quoique ce soit car dans ce cas moi aussi je pourrais lui réclamer tout ce que je lui ai acheté et il y a pas de choses ce que je n'ai pas fait. Voilà je voulais juste savoir si sa plainte si il y a plainte est réellement irrecevable. Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés